

—Et par où est-il entré, ce démon ?

—Par là,

Et elle montrait le balcon.

—Par où est-il sorti ?

—Par là.

Et elle montra le balcon du nouveau.

—Cela est impossible !

—Oh ! vous ne le connaissez pas, répliqua-t-elle avec une sorte d'orgueil.

Peut-être y avait-il une vengeance féminine dans ces mots, un désir de punir son mari des soupçons que chaque circonstance rappelait.

Le comte se sentait le cœur déchiré en mille pièces. Sa raison, ses souvenirs, son amour lui commandaient une confiance que la vérité ne justifiait pas ; sa jalousie murmurait, son amour-propre se révoltait aussi. Anaranthe vit sa souffrance et lui tendit la main.

—Croyez, croyez, An-drea, lui dit-elle, et le bonheur reviendra près de nous.

Il secoua la tête.

—Il reviendra, mon ami. Ne me connaissez-vous plus ? Me supposez-vous parjure ! Ai-je mérité une accusation aussi infâme ? Plongez votre regard dans mon cœur : serai-je aussi tranquille si je vous trompais ?

L'accent de la vérité est inimitable, il est persuasif, je l'ai dit souvent ; pour la vingtième fois depuis la veille, An-drea revint à elle. Elle le serra dans ses bras avec une tendresse et une reconnaissance sans bornes.

—Meroi, mon ami, lui dit-elle, meroi, je vous rendrai cela en amour.

—Le pauvre homme ! murmura Aurore avec un sourire de dédain. Il ne lui demanda même pas ce que cet homme faisait ici !

—Mon ami, reprit la comtesse en regardant son mari, j'ai une tâche à remplir, celle de diriger cette vie pleine d'écueils, celle de préserver un secret dont la découverte amènerait des malheurs incalculables pour notre maison. Pour cette tâche, j'ai promis de tout faire, de tout souffrir, de tout supporter sans me plaindre, de me laisser accuser même par vous, et de me taire même en face de la torture.

« Je tiendrai mon serment quoi qu'il arrive. Je protégerai M. de Nareil, je le couvrirai d'une sollicitude inquiète et continue, je serai pour lui une amie tendre, dévouée. Loin de le châtier de ce que vous appelez son insolent amour, je l'amènerai par le raisonnement à des sentiments plus calmes et meilleurs, conformes à la position que nous devons conserver vis à vis l'un de l'autre.

Voilà de nouveau, mon ami, et cette fois-ci pour la dernière, l'explication que je puis vous donner de ma conduite. A l'avenir, je serai muette et je ne me défendrai plus, si l'affection que vous me portez n'est plus assez forte pour que vous me défendiez vous-même !

(A SUIVRE)

Commencé le 10 Mars 1887 — (No 376).

Toute personne qui s'abonne à ce journal pour un an ou plus, reçoit gratuitement (outre la prime à laquelle elle a droit) le commencement de ces deux feuilletons.

Après une messe de mariage où il y avait foule, on se dirige vers la sacristie. Et comme on n'avancait que fort lentement :

—Si cela continue, dit le garçon d'honneur, nous arriverons après le baptême !

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRE »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRE ou qui renouvelle son abonnement pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'un des numéros ci-dessous :

- 1.—Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strongsoy ; Les Héritiers du Poignard ; et plus de cinquante historiettes, etc.
- 2.—Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, etc.
- 3.—Les Aventures du Capitaine Vatan ; La Dame de Pique ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; etc.
- 4.—La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat.
- 5.—Une Vengeance de Peau-Rouge ; La Demoiselle du Cinquième ; Le Crime d'un autre ; etc.
- 6.—Les Meurtres de l'Héritière ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; etc.

Toute personne s'abonnant pour plus d'une année, peut choisir autant de numéros qu'elle prend d'années d'abonnement.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus et les suivants :

Exil l'Empoisonneur — L. Testament Sanglant — Les Drames de l'Argent.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré à domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & CIE., EDITEURS,
Boîte 1986 475 Rue Craig, Montréal.